

Assemblée générale annuelle de l'école du Rocher-D'Auteuil



Le mercredi 11 septembre 2024 à 19 h 15,
à la bibliothèque de l'école du Rocher- Porte #1

Proposition de l'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2.	Nomination d'un président d'assemblée;
3.	Nomination d'une secrétaire d'assemblée;
4.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5.	Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 6 septembre 2023;
6.	Présentation du rapport annuel de l'année 2023-2024;
7.	Présentation des rôles et fonction du conseil d'établissement;
8.	Adoption d'une procédure d'élection; 8.1 Nomination d'un président d'élection; 8.2 Nomination des scrutateurs; 8.3 Postes à combler des membres (4 postes) et des substituts (2 postes); 8.4 Ouverture de la période de mise en candidatures; 8.5 Fin de la période de mise en candidatures; 8.6 Vérification de l'intérêt des personnes proposées; 8.7 Élection par scrutin secret (si nécessaire); 8.8 Proclamation des élus; 8.9 Résolution de nomination des élus; 8.10 Destruction des bulletins de vote (si nécessaire);
9.	Comité de parents : 9.1 Présentation du rôle du représentant au comité de parents; 9.2 Élection du représentant et son substitut;
10.	Organisme de participation des parents (OPP) : 10.1 Présentation des activités réalisées en 23-24; 10.2 Formation d'un OPP et élections si nécessaires.
12.	Période de questions;
13.	Levée de l'assemblée.

**L'objectif étant de faciliter l'implication des parents, nous acceptons les procurations ou les manifestations d'intérêt écrites (ex : courriel) transmises à la direction d'école pour des parents qui souhaiteraient se présenter à des postes, mais qui ne peuvent être présents à l'assemblée générale.*

Ludovic Décoret, président du CÉ 2023-2024

Marie-France Hins, directrice